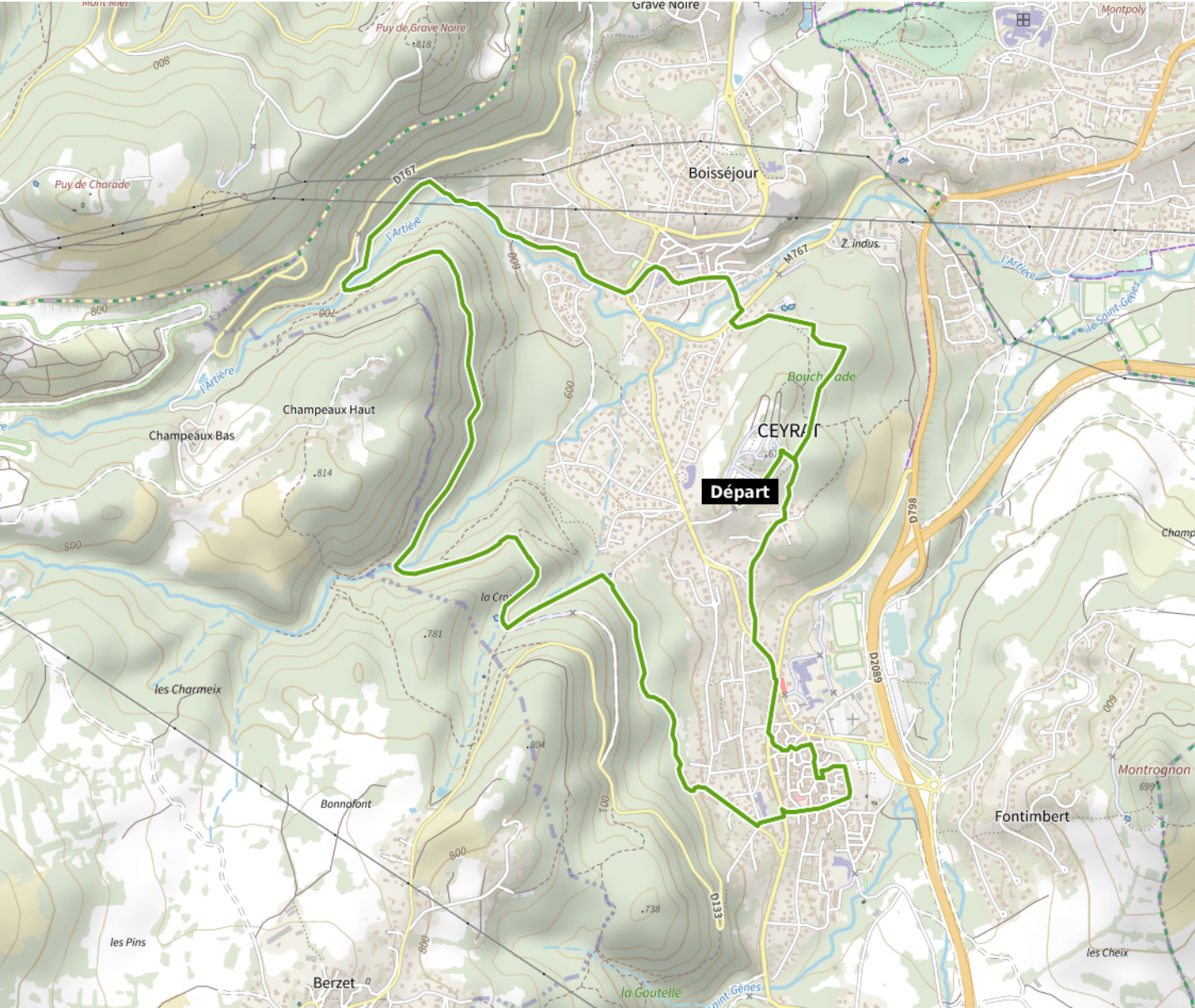


Distance ↔ 9.2 km	Durée 🕒 3h00	Dénivelé ↗ +260 m	Balisage Écureuil jaune
-----------------------------	------------------------	-----------------------------	-----------------------------------

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Ceyrat

Adresse de départ

Parking du camping "Le Chanset"

Rue du Camping

63122 Ceyrat

Description du parcours

Ce circuit permet de découvrir les deux villages de la commune. D'abord Boisséjour, puis par une allée forestière à flanc de montagne, Ceyrat.

Détail du parcours étape par étape

Étape 13 : - Prendre à gauche jusqu'au repère 12 situé sur l'allée forestière du parcours de santé.

- Prendre à gauche, on franchit l'Artière et on va poursuivre sur cette allée forestière jusqu'au repère 15 situé sur la gauche à 2 km en ignorant d'autres chemins à droite ou à gauche.

- A ce niveau, on quitte le Parcours de Santé en prenant un sentier raviné qui descend sur la gauche. On arrive au haut de Ceyrat, sur un chemin goudronné qu'on suit sur la droite.

(On peut raccourcir le circuit en prenant à gauche la variante qui mène directement au camping).

- Le chemin se rétrécit ; on le quitte pour un autre à gauche dans une zone débroussaillée.

- On passe devant ce qui reste de l'oratoire de ND de Belou ; on va tout droit pour déboucher sur la route de Berzet, repère 16.

- A partir de ce moment, on va aller cheminer dans le vieux bourg de Ceyrat.

- On prend à droite sur l'avenue de la Chataigneraie. Plus bas, prendre à gauche la petite rue de Berzet qui amène à l'avenue Wilson, grand axe de Ceyrat et principale rue commerçante. Traverser et descendre en face la rue de la Varenne ; on voit Montrognon devant soi, l'église de Ceyrat sur la gauche et le jardin du presbytère, puis la fontaine Saint Martin et en bas l'oratoire de Notre Dame de la Délivrance. On découvre les rues étroites du vieux bourg et les maisons de vigneron qui se caractérisent par le cuvage au rez-de-chaussée, avec son grand portail vouté et le logement au-dessus, accessible par un escalier. On traverse la rue du Onze Novembre, pour tourner en bas dans la rue Coquelut ; on est entre le bourg et les jardins. On laisse une première rue à gauche pour prendre la rue du Levant (noter la belle fenêtre qui évoque le lever de soleil) qui fait remonter à la place de l'Ancienne Mairie (fontaine). Tourner à gauche, puis une deuxième fois à gauche, rue A. Mallet, puis à droite rue du Berger et encore à droite rue du Donjon. Retour à la rue du Onze Novembre qu'on traverse pour prendre en face la rue de l'Ile qu'on quitte tout de suite pour une ruelle à droite qui va faire passer deux fois sous des maisons. Retour sur la place de l'Ancienne Mairie qu'on va longer en direction du côté opposé. A son extrémité, prendre à gauche la rue du Puits ; on franchit des carrefours dont la rue des Poilus à gauche (appelée ainsi parce chaque famille de cette rue était représentée à la guerre de 14-18), on monte la rue de la Poste pour retrouver l'avenue Wilson. On est sorti du labyrinthe du vieux bourg. Par le passage clouté, on rejoint le trottoir opposé, jusqu'au bâtiment rouge de la Mairie. Aux feux, on tourne à gauche, avenue JB Marrou (route de Royat) et on passe tout de suite sur le trottoir d'en face, pour tourner à droite dans la rue Chantemerle. On va au bout, pour atteindre le chemin du Roudadoux ; une chicane et rapidement sur la gauche on prend le chemin du départ qui longe le camping jusqu'au parking.